

Informations de base

2005/0158(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Décision

Frontières extérieures: régime simplifié de contrôle des personnes, reconnaissance unilatérale par les nouveaux États membres de documents délivrés par les États membres de l'espace Schengen comme équivalant à leurs visas nationaux aux fins de transit

Abrogation [2013/0210\(COD\)](#)

Subject

7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas

Zone géographique

Chypre
Estonie
Hongrie
Lettonie
Lituanie
Malte
Pologne
Slovaquie
Slovénie
Tchéquie

Procédure terminée

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		CASHMAN Michael (PSE)	04/10/2005
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil		Réunions	Date
	Justice et affaires intérieures(JAI)		2732	2006-06-01
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Justice et consommateurs			